

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

BNP PARIBAS EASY II Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF, compartiment de BNP PARIBAS EASY II ICAV, classe d'actions : EUR (H) Dist (IE000WYNFVU8)

Émetteur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS(« BNPP AM »), qui fait partie du groupe BNP Paribas S.A.

<https://www.bnpparibas-am.com>

Numéro de téléphone : Appelez le +33.1.44.45.85.65 pour plus d'informations

La Banque centrale d'Irlande est responsable de la supervision de BNPP AM en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce produit est agréé en Irlande conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du DIC : 16/04/2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le produit est une classe d'actions du Compartiment « BNP PARIBAS EASY II Global Inflation - Linked Bond Opportunities UCITS ETF » (le « fonds ») qui fait partie de l'ICAV « BNP PARIBAS EASY II ICAV » (l'« ICAV »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de l'ICAV.

Objectifs

Objectif de gestion

Rechercher une croissance du capital, en USD, à partir d'un portefeuille géré activement d'obligations indexées sur l'inflation.

Politique d'investissement

Le Fonds est géré de manière active en référence à l'indice Bloomberg World Government Inflation 1-10 year Total Return Index USD Hedged (l'« Indice de référence ») afin de saisir les opportunités qu'offre le marché des obligations indexées sur l'inflation.

Le Fonds investira au moins 50 % de son actif net dans des obligations indexées sur l'inflation émises par des gouvernements de l'OCDE. La part restante du portefeuille pourra être investie dans des obligations non indexées sur l'inflation émises par des États de l'OCDE afin de réduire l'exposition du Fonds aux obligations indexées sur l'inflation dans l'anticipation de périodes de baisse de l'inflation. Le Fonds pourra investir jusqu'à 100 % dans des obligations souveraines (c'est-à-dire des obligations émises par un gouvernement national).

Dans le cadre du processus d'investissement, le Fonds investira au moins un tiers de son actif net dans des titres composant l'Indice de référence, à l'exclusion des liquidités et titres assimilables (c'est-à-dire des dépôts bancaires, des instruments du marché monétaire éligibles et des fonds du marché monétaire) (l'« Univers d'investissement initial »). En fonction de sa stratégie d'investissement et après une analyse macroéconomique et microéconomique approfondie du marché, le Gestionnaire peut adopter un positionnement plus actif en termes de durée (la durée mesure, en nombre d'années, la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt), d'allocation géographique et/ou sectorielle et/ou de sélection des émetteurs par rapport à l'Indice de référence. Ainsi, l'écart entre le Fonds et l'Indice de référence devrait être significatif. Toutefois, dans certaines conditions de marché (par exemple en cas de forte volatilité du marché du crédit ou de turbulences), le positionnement du Fonds pourra être plus proche de celui de l'Indice de référence.

Dans le processus de sélection des titres de l'Univers d'investissement initial, le Gestionnaire applique notamment un filtre d'exclusion, comme décrit dans la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de norme ESG d'AXA IM et une analyse rigoureuse et documentée des fondamentaux de crédit réalisée par une équipe interne et dédiée.

En plus d'investir dans des obligations de qualité Investment Grade, le Fonds pourra également investir à hauteur de 10 % dans des obligations à haut rendement. Le Fonds n'investit pas dans des titres dont la note est inférieure ou égale à CCC+.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des titres en défaut et/ou en difficulté et jusqu'à 10 % de son actif net dans des parts/actions d'organismes de placement collectif éligibles. Le Fonds pourra également détenir et conserver des actifs liquides et des instruments du marché monétaire à titre accessoire.

Le Fonds pourra utiliser des instruments financiers dérivés (« IFD ») y compris des contrats de change au comptant, des contrats à terme, des futures et des swaps de taux d'intérêt aux fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture ou d'investissement. Le Fonds pourra conclure des opérations de prêt de titres à hauteur de 80 % de son actif net, avec un niveau escompté de 30 %. Le Fonds ne négociera pas de total return swaps ou d'instruments présentant des caractéristiques similaires, n'aura pas recours à l'emprunt de titres ni ne conclura d'accords de mise ou prise en pension.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Fonds et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Fonds.

Revenu

Dans le cas des classes d'actions de distribution (Dis), le dividende est distribué.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de conserver ce produit pendant au moins 3 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds quotidiennement, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Seuls les Participants autorisés peuvent effectuer des transactions directement auprès du fonds.

Investisseurs particuliers visés

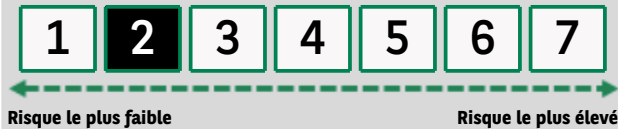
Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont ni l'expertise financière ni les connaissances spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 3 ans minimum.

Informations pratiques

- Dépositaire : STATE STREET CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED
- Autres informations pratiques : Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 2 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base d'observations passées. Elle n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Attention au risque de change. Vous recevrez des paiements dans une autre monnaie, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux monnaies concernées. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend de la performance future du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Exemple d'investissement : 10 000 EUR		

Scénarios			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Stress	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 190.00 EUR	8 370.00 EUR
	Rendement moyen chaque année	-18,10%	-5,76%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 260.00 EUR	9 620.00 EUR
	Rendement moyen chaque année	-7,40%	-1,28%
Modéré	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 140.00 EUR	10 070.00 EUR
	Rendement moyen chaque année	1,40%	0,23%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 580.00 EUR	11 160.00 EUR
	Rendement moyen chaque année	5,80%	3,73%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2021.

Le scénario modéré s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2022.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

Un indice de référence approprié du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUELS SONT LES COÛTS ?

La personne qui vous conseille ou vous vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Le cas échéant, cette personne vous fournira des informations sur ces frais et leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- la première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario modéré.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Total des coûts	35.00 EUR	105.00 EUR
Impact annuel des coûts(*)	0,35%	0,35% chaque année

(*) Cela illustre la manière dont les coûts réduisent votre rendement chaque année durant la période de détention. Par exemple, il est précisé qu'en cas de sortie de votre part à la période de détention recommandée, votre rendement annuel moyen devrait être 0,58% avant déduction des coûts et 0,23% après déduction des coûts.

Nous pouvons partager une partie des coûts avec la personne qui vous vend le produit pour couvrir les services qu'elle vous fournit. Elle vous en communiquera le montant.

Composition des coûts



Frais ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Frais d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée sur le marché secondaire.*	0,00 EUR
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie sur le marché secondaire.*	0,00 EUR
Frais récurrents prélevés annuellement		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	0,23 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation.	23,00 EUR
Frais de transaction	0,09 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction du volume que nous achetons et vendons.	9,00 EUR
Frais accessoires prélevés dans des conditions particulières		
Commissions de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0,00 EUR

*Marché secondaire : Aucun frais d'entrée ne s'applique aux investisseurs qui achètent/vendent des actions du fonds en bourse. Ces investisseurs paieront/recevront le prix de marché, de sorte qu'ils peuvent payer plus que la valeur liquidative du fonds au moment de leur achat ou recevoir moins que la valeur liquidative du fonds au moment de leur vente. Ils peuvent être soumis à des frais de courtage, de négociation et/ou d'autres frais facturés par leur intermédiaire (par exemple, le courtier) et non facturés par le fonds ou sa société de gestion.
 Marché primaire : Les participants autorisés traitant directement avec le fonds paient les frais de transaction associés et des frais de souscription/rachat peuvent être appliqués à hauteur de 3 %.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER LE PRODUIT ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans.

Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise. Les 3 ans ont été calculés pour être en phase avec le délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des frais de rachat (gates) et/ou de rachat, dont les modalités sont précisées dans le prospectus et l'acte constitutif.

La section « Quels sont les coûts ? » fournit des informations sur l'impact des coûts au fil du temps.

Veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit » pour connaître la procédure de rachat.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, veuillez contacter le service client à tout moment par e-mail en précisant l'objet du message : client@axa-im.com

Par courrier à l'adresse suivante : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (Service client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris - La Défense cedex - France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos fonds sur les conseils d'un intermédiaire n'appartenant pas au groupe BNP Paribas S.A., nous vous recommandons d'introduire votre réclamation directement auprès de cet établissement.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED et depuis le site Internet <https://funds.axa-im.com/>. Ces documents sont disponibles gratuitement.
- Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs des scénarios de performance précédents, veuillez consulter le site : <https://funds.axa-im.com/>.
- Lorsque ce produit est utilisé dans le cadre d'un contrat en unités de compte, ou d'un contrat similaire, les informations complémentaires, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas inclus dans le présent document, ainsi que le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de faillite de la compagnie d'assurance, doivent être fournies dans le document d'informations clés du contrat émis par votre assureur, courtier ou autre intermédiaire d'assurance conformément à leur obligation légale.

